Stations publiques à prépaiement système Hasler-Hall

Autor(en): **Roulet, M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Technische Mitteilungen / Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung = Bulletin technique / Administration des télégraphes et des téléphones suisses = Bollettino tecnico / Amministrazione dei telegrafi e dei telefoni svizzeri**

Band (Jahr): **9 (1931)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-873666

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Bedienungspersonal in seiner Tätigkeit behindert worden wäre. Die öffentliche Sprechstation an der HYSPA fand wegen ihrer neuzeitlichen Einrichtung und Gestaltung beim telephonierenden Publikum und im besondern bei weitgereisten Geschäftsleuten volle Anerkennung.

Die Einrichtung einer Zahlengeberanlage ist überall dort von Vorteil, wo öffentliche Sprechstationen mit Bedienung rege benutzt werden.

Es empfiehlt sich, die Zettel, die dem Publikum ausgehändigt werden, für die Telephonwerbung zu benützen. *A. B.*, Bern.

Stations publiques à prépaiement système Hasler-Hall.

Par M. Roulet, Yverdon.

Généralités. Le but de cet article est l'étude de l'influence que peut avoir sur le trafic l'augmentation du nombre des stations publiques de l'Administration des Télégraphes. Cette étude se rapportera aux stations installées à Yverdon, divisées en trois groupes. Le premier comprend les stations du quartier de la Gare, le second celles de la rue de la Poste et le troisième celles du Poste de Police.

En 1929, au mois de mars, la maison Hasler S. A. de Berne terminait le montage et mettait en service la nouvelle centrale B. C. d'Yverdon. Celle-ci comprend, entre beaucoup d'autres, une installation permettant de desservir les stations dites à prépaiement système Hasler-Hall. Ces stations furent mises à la disposition du public dans le courant de la deuxième quinzaine de novembre 1929. Elles sont au nombre de trois: la première dans le Hall de la gare aux voyageurs, la seconde au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Postes dans le Hall des guichets, la troisième enfin dans un petit local inoccupé au Poste de Police et aménagé par notre administration.

Premier groupe quartier Gare. Avant l'installation de la station à prépaiement, le public voyageur avait à sa disposition une station au buffet de la Gare et une au bureau du télégraphe de la gare voyageurs. Les statistiques des tableaux I et II nous donnent un aperçu du trafic pendant un an, 1928/1929 et 1929/1930. Avant l'installation de la station publique, le trafic des deux stations s'élevait à 4574 conversations locales et 4748 interurbaines. Ces deux chiffres passèrent respectivement à 5367 et 6391 soit une augmentation de 793 et 1643 ou 15,15% et 34,6% pendant la première année d'exploitation de station publique de l'Administration des Télégraphes.

Tableau I.

Trafic des stations décembre 1928 à novembre 1929.

101	Poste de Police . . .	locales	1052
		interurbaines	642
		Total	1694
124	Gare Voyageurs . . .	locales	1134
		interurbaines	516
		Total	1650
399	Buffet Gare	locales	3424
		interurbaines	4210
		Total	7634
607	Appartement Gammeter	locales	16
		interurbaines	22
		Total	38
	Total abonnés 124, 399, 607	locales	4574
		interurbaines	4748
		Total	9322
683	Stations publiques Télégraphe	locales	1667
		interurbaines	10325
		Total	11992

Tableau II.

Trafic des stations décembre 1929 à novembre 1930.

101	Poste de Police . . .	locales	645
		interurbaines	379
		Total	1024
498	Station publique, Poste de Police . .	locales	951
		interurbaines	831
		Total	1782
	Total abonnés 101 498	locales	1596
		interurbaines	1210
		Total	2806
124	Gare Voyageurs . . .	locales	968
		interurbaines	197
		Total	1165
399	Buffet Gare	locales	2655
		interurbaines	3725
		Total	6380
607	Appartement Gammeter	locales	38
		interurbaines	101
		Total	139
98	Station publique Hall Gare.	locales	1706
		interurbaines	2368
		Total	4074
	Total abonnés 124, 399, 607, 98 .	locales	5367
		interurbaines	6391
		Total	11758
298	Station publique Hall Poste	locales	1010
		interurbaines	1504
		Total	2514
683	Stations publiques Télégraphe	locales	1061
		interurbaines	9380
		Total	10441
	Total abonnés 298, 683	locales	2071
		interurbaines	10884
		Total	12955

Des tableaux I et II, on peut conclure que le public n'utilise plus la station du bureau du télégraphe et qu'il donne la préférence à la nôtre. Une certaine catégorie de voyageurs, surtout des commerçants et marchands de bétail, contraints par leur métier à traiter leurs affaires au café, continuent à téléphoner depuis la station du buffet de la gare. Un grand nombre de voyageurs, qui auparavant n'aimaient pas entrer au buffet ou qui, craignant l'indiscrétion d'une station sans cabine, renonçaient à faire usage du téléphone, apprécient maintenant notre cabine du Hall. Celle-ci serait probablement encore mise davantage à contribution si nous avions pu l'installer sur le quai.

Groupe II, Hôtel des Postes. Dans ce quartier, le public disposait de deux stations situées au premier étage de l'Hôtel des Postes. Il y avait un gros inconvénient à monter trois escaliers. L'administration, pensant aux personnes âgées ou pressées par leurs affaires, installa une station publique au rez-de-chaussée dans le Hall des guichets de la Poste. Ici l'augmentation du trafic local, 24,23%, est réjouissante et supérieure à celle du premier groupe. Par contre, le trafic interurbain n'a pas augmenté dans les proportions où il aurait dû; seulement 5,41%. Tableaux I et II.

Groupe III, Poste de Police. Le public du centre de la Ville avait à sa disposition, à part les restaurants, la station du Poste de Police. Celle-ci, installée dans un local où chacun avait accès, n'offrait aucune garantie de discrétion aux usagers. Elle était, de ce fait, délaissée du public. Si la cabine du Poste de Police ne travaille pas encore comme nous oserions l'espérer, les tableaux I et II nous montrent que l'augmentation du trafic est réjouissante: local 51,71%, interurbain 88,47%. Si cette cabine a contribué à une forte augmentation du trafic, c'est par contre celle dont le rendement est le plus médiocre, voir plus loin.

Publicité. Le public a appris par la voie des journaux l'ouverture de ces nouvelles stations publiques. A la Gare, les nombreuses inscriptions et affiches intérieures et extérieures attirent l'attention sur l'existence de la cabine du Hall. Il en est de même pour celle de la Poste. Ici les inscriptions pourront être complétées lorsque les transformations projetées dans cette partie du bâtiment seront terminées.

La cabine du Poste de Police est en retrait et peu visible pour le public. Des affiches ont été posées à plusieurs endroits. Un essai d'affiche lumineuse a donné un résultat négatif et a dû être abandonné.

Tableau III.

Recettes des conversations comparées 1929 et 1930 des stations publiques Bureau des Télégraphes et Hall Poste.

N° 683 1929 Télégraphes	N° 683 1930 Télégraphes	N° 298 1930 Hall Poste	Total 1930
5207.75	4899.90	796.25	5696.15

Rendement. Le tableau III nous donne un aperçu des recettes du groupe II Hôtel des Postes en 1928/1929 et 1929/1930 lorsqu'il y avait deux et ensuite trois cabines. Si l'augmentation des recettes n'est pas très forte, il faut prendre en considération la réduction des taxes de 19 h. à 8 h. à partir du 1er juillet 1929.

Tableau IV Provisions des stations publiques 1929—1930.

N° 98 Hall Gare	N° 298 Hall Poste	N° 498 Poste Police	Total prépaiement	N° 683 bureau Tg.	Total général
569.30	373.50	225.60	1168.40	1827.60	2996.—

Le tableau IV est une récapitulation des provisions encaissées en 1929/1930 aux cinq stations publiques de l'Administration. L'encaissement de 2996 fr. est une recette très appréciable.

Nous estimons que ces recettes doivent couvrir au moins les frais d'exploitation et d'abonnement des stations publiques. Le capital engagé pour l'aménagement de ces stations a varié dans notre réseau entre 835 fr. et 1112 fr., tableau V. C'est la station publique Poste de police qui nous a le plus coûté, puisque nous avons dû aménager le local complètement à nos frais. Malgré cette dépense, l'Autorité municipale a demandé une location annuelle de 60 fr.

Tableau V Stations publiques à prépaiement.

N° Cabine	Valeur d'établissement	Frais annuels d'exploitation			
		Amortissement et intérêt $5^1/_2$%	location, éclairage, nettoyage	taxe abt.	Total général
98 Hall Gare . . .	835.—	112.—	28.—	288.—	428.—
298 Hall Poste . .	1022.—	138.—	18.—	288.—	444.—
498 Poste Police . .	1112.—	148.—	78.—	288.—	514.—
Total	2969.—	398.—	124.—	864.—	1386.—

Le tableau V nous montre les dépenses annuelles d'exploitation, y compris la taxe d'abonnement pour les stations à prépaiement. Une seule de celles-ci, la Gare, laisse un bénéfice des provisions après déduction des frais d'exploitation. Le déficit de la station du Hall de la Poste est minime. Les résultats des premiers mois de la deuxième année d'exploitation laissent entrevoir l'équilibre des recettes et des dépenses. Il est à prévoir, cependant, que nous serons probablement obligés d'interrompre l'exploitation de cette station pendant la durée des travaux de transformation des locaux postaux (environ trois mois).

Le rendement de la station Poste de Police est fortement déficitaire. On peut pourtant espérer que, dans un ou deux ans, les provisions suffiront à couvrir les dépenses. Nous n'osons pas articuler le mot bénéfice pour cette station.

Nous avons tenu à nous rendre compte des conséquences que la perception unique de la provision de 10 et 20 ct. aura sur les recettes. Le tableau VI est la décomposition du trafic du mois de janvier 1930 en tickets (usagers) et unités. On remarque que pour les stations à prépaiement, cette modification n'aura presqu'aucune influence sur les recettes. On peut en conclure que le public n'aime pas à doubler ses conversations depuis les stations à prépaiement. Il ne veut pas être coupé et invité à introduire la monnaie au cours de la conversation. Il n'en est pas de même pour les stations desservies par le personnel du guichet du télégraphe.

Tableau VI Stations publiques en comparaison des tickets et unités mois de janvier 1931.

N°	Cabine	Zone I			Zones II—IV			Total		
		tickets	unités	%	tickets	unités	%	tickets	unités	%
98	Hall Gare	59	63	6,8	121	138	2,48	180	201	11,6
298	Hall Poste	41	43	4,88	105	115	9,52	146	158	8,22
498	Poste Police . . .	22	22	—	58	60	3,44	80	82	2,5
683	Télégraphes	98	122	24,5	423	561	32,62	521	683	31,08

Fonctionnement. Il a été *excellent* dès le début de la mise en service de ces stations. Les quelques dérangements sont imputables en général à de fausses manipulations ou alors consistent en des défauts plutôt mécaniques qu'électriques. Nous en avons observé deux provoqués par une pièce de 50 ct. légèrement bombée, qui n'a pas glissé et a obstrué le passage.

Pendant seize mois, nous avons trouvé dans les cassettes une seule pièce de 50 ct. hors cours. Un usager a pu faire fonctionner l'appel à la centrale en introduisant une pièce de 10 Reichspfennige dans l'ouverture des pièces de 20 ct.

Les différences entre les comptes établis d'après les tickets et l'argent trouvé dans les cassettes sont en général en faveur de l'administration. Le tableau ci-après donne les résultats de 1930.

	Déficit	*Bénéfice*
N° 98 Hall de la Gare	9,75	9,25
298 Hall Poste	3,15	15,20
498 Poste de Police	3,80	7,30
Total	fr. 16.70	31.75

Nous concluons en remarquant que l'administration a tout intérêt à augmenter les stations qu'elle met à disposition du public, leur rendement étant assuré.

Verrechnung der Kaution eines Telephonabonnenten mit rückständigen Taxen und Gebühren und Rücktrittsentschädigung wegen vorzeitiger Aufhebung des Abonnements.

I. Eine Bankfirma in Zürich, deren Telephonanlage aus mehreren Zentralanschlüssen und Zweigstationen, einem halbautomatischen Verteilungsschrank und verschiedenen Spezialapparaten bestand, geriet im November 1928 in Zahlungsschwierigkeiten. Gestützt auf Art. 23 TVG und § 32 TO verlangte die Telephonverwaltung von dem Bankunternehmen zur Sicherstellung der Verbindlichkeiten aus dem Telephonabonnement (verfallene und laufende Telephontaxen und Gebühren und speziell eventuelle Rücktrittsentschädigung wegen vorzeitiger Aufhebung des Abonnementes) eine Kaution von Fr. 18,000. Nachdem der gerichtlich bestellte Kurator der Bank insgesamt Fr. 5000 Kautionsbeträge geleistet hatte, wurde im Januar 1929 über die Gesellschaft der Konkurs eröffnet. Die Telephonverwaltung berechnete ihre Konkursforderung in der Weise, dass sie die geleistete Barhinterlage von Fr. 5000 von ihrem Guthaben in Abzug brachte und insgesamt Fr. 13,735 im Konkurs anmeldete. Die Konkursverwaltung bestritt jedoch diese Verrechnung und machte geltend, dass die Kaution von Fr. 5000 nur zur Deckung der laufenden Gebühren im Betrag von zirka Fr. 1000 verwendet werden dürfe. Sie verlangte deshalb von der Telephonverwaltung Rückzahlung von zirka Fr. 4000 und setzte andrerseits die Konkursforderung der Verwaltung einseitig auf Fr. 17,789 fest, so dass sich die Verwaltung auch für die in ihren Händen